

# Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commissions réunies

des Affaires sociales

et de la Santé

Convocation<sup>1</sup>

Mardi 5 juillet 2016 – 14 h 30 Rue du Lombard, 69 – Salle 201

## Ordre du jour

1. Projet de décret modifiant le décret du 5 mars 2009 relatif à l'offre de services ambulatoires dans les domaines de l'Action sociale, de la Famille et de la Santé et insérant des dispositions relatives aux institutions qui ont fait le choix de la Commission communautaire française suite à la sixième réforme de l'État

56 (2015-2016) n° 1

- Désignation du rapporteur / de la rapporteuse.
- Exposés de Mme Cécile Jodogne, ministre en charge de la Santé, et de Mme Céline Fremault, ministre en charge de l'Action sociale et de la Famille.
- Discussion générale.
- Discussion et vote des articles.
- Vote sur l'ensemble du projet de décret.
- 2. Divers

site: www.pfb.irisnet.be Mardi 28 juin 2016

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.

### Composition de la commission des Affaires sociales

Présidente : Mme Dominique Dufourny

Vice-présidents : Mme Michèle Carthé, M. Pierre Kompany

## Membres effectifs:

PS: Mme Michèle Carthé, M. Ahmed El Ktibi, Mme Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban, Mme Simone Susskind

MR: M. Boris Dilliès, Mme Dominique Dufourny, M. Gaëtan Van Goidsenhoven

DéFI: M. Fabian Maingain, Mme Fatoumata Sidibé

cdH: M. Pierre Kompany Ecolo: Mme Evelyne Huytebroeck

#### Membres suppléants :

PS: M. Ridouane Chahid, M. Bea Diallo, Mme Véronique Jamoulle, M. Hasan Koyuncu, M. Zahoor Ellahi Manzoor, M. Julien

Uyttendaele

MR: M. Alain Destexhe, M. Willem Draps, M. Abdallah Kanfaoui, Mme Viviane Teitelbaum

DéFI: M. Michel Colson, Mme Martine Payfa, Mme Caroline Persoons cdH: M. André du Bus de Warnaffe, M. Bertin Mampaka Mankamba

Ecolo: Mme Zoé Genot, M. Alain Maron

#### Composition de la commission de la Santé

Présidente : Mme Martine Payfa

Vice-présidents : M. Amet Gjanaj, Mme Barbara d'Ursel-de Lobkowicz

### Membres effectifs:

PS: M. Bea Diallo, Mme Isabelle Emmery, M. Amet Gjanaj, M. Hasan Koyuncu, M. Zahoor Ellahi Manzoor

MR: M. Jacques Brotchi, M. Alain Destexhe, M. Abdallah Kanfaoui DéFI: Mme Barbara d'Ursel-de Lobkowicz, Mme Martine Payfa

cdH: M. André du Bus de Warnaffe

Ecolo: Mme Zoé Genot

## Membres suppléants :

PS: M. Ridouane Chahid, Mme Nadia El Yousfi, M. Marc-Jean Ghyssels, Mme Catherine Moureaux,

M. Mohamed Ouriaghli, M. Emin Ozkara

MR: Mme Françoise Bertieaux, Mme Corinne De Permentier, Mme Anne Charlotte d'Ursel, M. Gaëtan

Van Goidsenhoven

DéFI: M. Michel Colson, M. Fabian Maingain, Mme Fatoumata Sidibé

cdH: M. Ahmed El Khannouss, M. Pierre Kompany

Ecolo: Mme Isabelle Durant, M. Alain Maron

Article 15.4 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: « En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. Le président de la commission permanente est informé de ce remplacement.

En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une réunion par un autre membre du même groupe. Dans ce cas, le président du groupe politique concerné en informe par écrit le président de la commission permanente au plus tard avant le premier vote. Ce remplacement est mentionné au compte rendu de la séance plénière suivante. ».

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).